

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.15
Une fois la semaine... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.15
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 Novembre 1885

LE PARTI GRIT ROUGE ET RIEL

Annouçant hier l'exécution de Riel, nous ajoutons : " nous attendons la défense de ceux qui l'ont ordonnée, pour attribuer à chacun, quel qu'il soit, sa part de responsabilité et de condamnation."

Aujourd'hui, malgré que le gouvernement ne nous ait pas encore fait connaître les mobiles de sa conduite, nous sommes en mesure de déclarer au parti libéral et à sa presse qui s'apitoient hypocritement sur le sort du chef mérité, et font du capital politique à ce sujet, que s'il est des coupables ils sont assurément du nombre.

Nous les accusons, en effet, de s'être fait de la vie de Riel un piédestal pour s'élever au pouvoir; d'avoir, par leur partisanerie politique, semé la division dans les rangs du peuple canadien-français, dans un temps où il nous eût fallu marcher en colonnes serrées et compactes pour balancer et vaincre la francophilie et le fanatisme religieux; d'avoir maladroïtement compromis et perdu, par leur faute, la cause de Riel dont ils s'étaient constitués les avocats et les protecteurs.

Nous ne voulons disculper personne, en chargeant ainsi le parti libéral et sa presse; nous ne désirons que faire tomber le masque d'hypocrisie dont ces gens s'affublent, faire voir que les pleurs nicheries d'aujourd'hui ne sont que mensongères et destinées à dissimuler aux yeux de la foule une joie bien réelle.

Et à ceux qui douteraient encore que tout cela n'est pas qu'une comédie menteuse, nous rappellerons les faits suivants, où le rôle de la presse grite rouge est dévoilé par elle-même.

Au mois de juillet dernier, le Globe, organe en chef du parti rouge, disait en parlant de Riel : "Riel mérite richement la mort."

Dans un autre numéro, l'organe principal des rouges grits ajoutait : "Aucun des griefs des Métis ne saurait justifier la conduite de Riel et le crime pour lequel il a été condamné semble ne devoir être attribué qu'à des sentiments de haine. Tous ceux qui ont vu les dépositions des témoins ne peuvent nier que Riel mérite richement la mort."

Le Reformeur de Galt, un autre journal rouge-grit, disait de Riel il y a quelques temps : "Le gouvernement n'osera probablement pas permettre à Riel de s'échapper une deuxième fois. La population n'est pas d'humeur à se laisser blaguer par le temps qui court, et Riel doit monter sur l'échafaud pour expier son crime."

Le 22 juin dernier, un autre journal rouge-grit, le Free Press d'Ottawa, disait : "Riel est un rebelle, il a pris les armes contre l'administration des lois du pays; il est coupable d'avoir excité les sauvages et les métis à la révolte; il est la cause immédiate des meurtres, des outrages, des grandes pertes de bien et des dépenses de plusieurs millions de piastres. Les griefs des Métis sont quelque chose et les outrages perpétrés par Riel sont une autre."

"C'est au gouvernement fédéral actuel qu'échait la grave responsabilité de traiter Riel comme il le

mérite; et le pays compte que le gouvernement fera son devoir, sans égard aux préjugés de race ou aux exigences de factions."

Le 3 août dernier, le même journal rouge publiait ce qui suit, toujours sur le compte du malheureux Riel : "Riel a été condamné à être pendu. "Il n'y a aucun doute que Riel est coupable des crimes dont on l'accuse, et que la sentence est juste."

Lors du procès de Riel à Regina, ses avocats, MM. Fitzpatrick et Lemieux, ont déclaré en face de la cour et de leur client, que "Louis Riel était coupable du crime de trahison!"

Le Globe du 17 octobre dernier disait :

La position du Globe au sujet de Riel est la même qu'au lendemain du jour où la sentence a été rendue, et elle n'a pas varié de l'épaisseur d'un cheveu. Nous sommes toujours d'avis que les crimes commis par Riel méritent la mort.

Le Free Press, d'Ottawa, organe rouge grit, revenant à la charge, et disait entre autres choses, au cours d'un violent article contre Riel, le 27 du mois dernier :

"Le sentiment dans Ontario parmi toutes les classes de la société, est que le cas se trouve être l'un de ceux qui n'appellent ni la clémence ni des atermoiements, le plus haut tribunal ayant prononcé. On discute maintenant la nomination d'une commission médicale qui serait chargée de s'enquérir de l'état mental de Riel. C'est un misérable échappatoire... Nous ne croyons pas qu'il soit irresponsable de ses actes."

Rappelons une dernière fois ce que disait la Patrie elle-même au mois de mai dernier :

Nos lecteurs verront par nos dépêches que M. Louis Riel est en train de faire encore des siennes dans le Nord Ouest. Nous ne connaissons pas assez les griefs du chef de bandes pour apprécier avec impartialité sa nouvelle tentative d'insurrection, mais si nous en jugeons parce que nous connaissons le jeune tapageur, nous sommes d'avis que ceux qui le suivent feraient mieux de l'engager à se tenir tranquille.

Riel est toujours de plus en plus menaçant. On est très-ému à Winnipeg. Nous ne souhaitons aucun succès à cette folle entreprise.

LE LAC TEMISKAMING ET LA COLONISATION

Le Canadien de Québec vient de publier un excellent article sur la région du lac Temiskaming et les avantages qu'elle offre à la colonisation. Nous nous faisons un joyeux devoir de le reproduire ici :

Nous avons eu hier le plaisir de recevoir la visite de M. Hurteau, député aux Communes. Il arrive du lac Temiskaming où il a passé quinze jours.

Ce lac est à trois cents milles en haut de l'Ottawa, dont à proprement parler il n'est qu'un élargissement. Pour s'y rendre on parcourt 200 milles par le chemin de fer du Pacifique jusqu'à Mattawa, puis on fait une centaine de milles par eau, sur l'Ottawa jusqu'au fort Temiskaming.

A partir de Mattawa les rives de l'Ottawa sont des falaises à pic et très pittoresques. Ici on est dans le royaume de la forêt. Les pins, les cèdres, les épinettes abondent, et sont de belle venue. Ça et là, dans une éclaircie on aperçoit une des fermes des bourgeois de chantier. Elles sont presque toutes situées sur les bords de la rivière, et elles sont bâties dans les plus beaux endroits.

Le lac Temiskaming a une longueur de 75 milles sur une largeur moyenne de un à deux milles. A sa tête, le lac atteint dix milles de largeur. M. Hurteau est allé jusqu'au fort du même nom, c'est à dire qu'il a fait 50 milles de navigation sur le lac. Il est navigable sur tout son parcours, et quelquefois sa profondeur atteint jusqu'à 400 brasses. Le service se fait par un bateau à vapeur l'Argo qui a été construit sur ses bords par la compagnie de la Baie d'Hudson. Il appartient aujourd'hui à un particulier. Les bords du lac sont montagneux.

Temiskaming est le paradis des pêcheurs; on y prend des brochets, des dorés et des truites d'une grosseur énorme. Au fort Temiskaming existe depuis vingt ans une mission où résident des oblats et des religieux. Ils enseignent courageusement l'Evangile aux algonquins qui habitent cette région. M. Hurteau a vu ces indiens assister à la messe. Il a été édifié par leur tenue. Ils y ont chanté des cantiques en leur langue et le sermon a été aussi en algonquin.

A six milles du fort, il existe une riche mine de plomb et d'argent. Au moment de quitter cet endroit, M. Hurteau a pu constater qu'il y a trois cents tonnes de ce minerais prêt pour le commerce.

En arrière des falaises du lac Temiskaming, à deux ou trois milles de distance, s'étend une immense plaine d'une fertilité extraordinaire. On l'appelle le "Brûlé", car le feu y a passé par deux fois, ne laissant pas un arbre debout et fertilisant ainsi le sol avec les cendres de la forêt. Là se trouvent les meilleures terres; terre grise, terre argileuse, terre noire. Au dire de M. Hurteau, de courageux pionniers qui ont exploré ces solitudes, on peut créer "quarante paroisses" dans le Brûlé de Temiskaming, c'est-à-dire presque une nouvelle province, puisque l'île du Prince Edouard n'est pas aussi considérable.

De ce côté, un seul canton, celui de Duhamel a été arpenté ainsi que quatre rangs dans le canton de Guigues. Vingt-cinq colons sont déjà rendus dans le premier canton et l'an prochain on en attend le double. Déjà 222 lots sont prêts et arpentés, et au-dessus de 100 lots sont retenus mais ne sont pas encore arpentés. M. Dumais est sur les lieux et surveille ces arpentages; néanmoins M. Hurteau présente que les instructions données à cet excellent arpenteur devraient être plus complètes.

Si la pêche ne fait pas défaut au lac Temiskaming la chasse y est aussi abondante. Le chevreuil, le caribou, l'orignal, l'ours, le castor, le vison, l'outre, le ra musqué y sont en quantité extraordinaire, ainsi que le gibier à plume. Les perdrix foisonnent et les poules de prairies y sont aussi nombreuses que l'étaient ici les tourterelles autrefois.

M. Hurteau doit faire sous peu un rapport de ce qu'il a vu. Ce récit sera intéressant à plus d'un point, et nous espérons qu'il aidera au développement de l'agriculture et de la colonisation.

Nous félicitons le gouvernement d'employer des spécialistes aussi intelligents et aussi compétents que le sont le Dr Fortin et M. Hurteau pour étudier ainsi les ressources du pays.

Nous espérons que l'an prochain le ministre Ross fera pour la riche contrée qui s'étend entre le Maine, Bellechasse, Dorchester, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, ce qu'il fait aujourd'hui pour le lac Temiskaming. Il y a à place de ce côté pour plus de soixante paroisses. Le sol y est beau, le climat excellent et d'une avance de quinze jours sur le lac St Jean.

Au gouvernement à faire connaître à nos compatriotes ces régions qui ne demandent pas mieux que de devenir des villages et des centres florissants.

Cela fait partie de sa politique, et certes personne n'osera avancer qu'en accomplissant ce programme,

le ministère Ross ne fait pas acte de patriotisme et de grand sens pratique.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR
Gérant. L. HOWARD

SEMAINE COMMENÇANT
LE 16 NOVEMBRE 1885.

On jouera le grand drame militaire de LESTER WALLACK.

"LE VÉTÉRAN!"

Cette composition théâtrale est pleine de mises-en-scène dramatiques et de péripéties intéressantes et risibles.

Bombardement d'un palais arabe, dans lequel un mur de maçonnerie solide est réduit en pièces, donnant lieu à l'un des plus beaux effets de scène imaginables.

Décors de circonstances, costumes pittoresques et les Gardes du Gouverneur-Général.

Prix ordinaires - - 20 et 15cets
Steges reserves - - 50 et 30cets

SEANCES DE L'APRES-MIDI,
LE
Jeudi et Samedi, à 2 heures
ADMISSION : 15 et 25 cts.

Magasin DE Modes

WOODCOCK.
Ce que l'on dit dans la Ville et la Campagne.
Chapeaux en feutre 75cets la pièce.
Chaque.

39, RUE SPARKS.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faite à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

Pardessus en feutre, claques doublées et non-doublées. G. MURPHY. No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

James B. Bowes ARCHITECTE
Chambre 25.
SCOTISH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa, 18 avril 1885

G. J. Labelle,
Huissier de la Cour Suprême, B. C.
RUE BRITANNIA, HULL.
Ottawa, 20 nov. 1884

AMERS CANADIENS
ou
TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux au poitrinaire, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydroopies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

Prix : 30 cts la bouteille.
En vente, chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa, 18

26 juillet 1884

MARCHANDISES SECHES

AUX
Prix de l'Encan.

DURANT NOVEMBRE et DECEMBRE,
NOUS ALLONS OFFRIR EN VENTE,

AUX PRIX DE L'ENCAN,
TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES
—ÉVALUÉ A—
\$75,000.00

JAMAIS DES MARCHANDISES N'AURONT ÉTÉ VENDUES A MEILLEUR MARCHÉ, DANS OTTAWA, QUE CHEZ

D. GARDNER & CIE.,
66 et 68 Rue Sparks.

Flanelles tout laine de 13 à 30cts la verge, couvertes blanches toutlaine \$2.75 la paire, Couvertes grises de \$1.20 à \$4 la paire, Etolles à robe de 10 à 30cts la verge, Bas en laine pour femmes 25cts la paire, Bas en laine pour enfants 15cts la paire, Imperméables pour femmes, bien faits, \$2 la pièce, Manteaux pour femmes de \$3 à \$30 la pièce, Tapis 30cts la verge, Tapis de Bruxelles \$1 la verge, Tapis de Hemp 12cts la verge, Petit tapis pour portes 30cts pièce.

Si vous désirez vous procurer beaucoup d'excellentes MARCHANDISES SECHES

en dépensant peu, adressez-vous chez D. GARDNER & Cie., 66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES
Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES
Dernières Couleurs et Goûts
DE LA SAISON
En Un Jour Après l'Ordre Donné

AUSSEI
VIEUX CREPE REMIS A NEUF
Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)
1 an.

13 mars, '85

CHARBON

LE CHARBON
LACKAWANNA,
DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,
A bord des Chars seulement
Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie
86 RUE SPARKS.

Dlle A. McDonald,
MAGASIN DE MODES
De Première Classe.

Marchandises de Modes
Pour enfants et demoiselles une spécialité.
521 RUE SUSSEX, OTTAWA,
Quatrième porte de la rue York.
2 octobre 1885

1a



AVIS AUX ENTREPRENEURS.
On recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI le 22 de Novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour formes de Toit et Pontres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des

Fermes de Toit et des Pontres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de A. Raza, architecte, Montréal. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Oct. 1885.

HEMORROIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA